



ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE

10 mars - 10 octobre 2025

Assemblée des Français de l'étranger

Les Assises de la Protection Sociale des Français de l'étranger

Le kit du participant (Débat d'initiative locale)

**Ce guide vous aidera à organiser votre
débat d'initiative locale**



ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE

10 mars - 10 octobre 2025

Assemblée des Français de l'étranger

Les Assises de la protection sociale des Français de l'Etranger sont organisées selon les principes décrits dans sa charte présentée en annexe 1.

Pour toute question ou difficulté, contactez les garants :

Jean-Michel Alonzeau – Tél +596 696 813 773 – Email : jean-michel.alonzeau@garant-cndp.fr

Renée Aupetit – Tél +262 692 254 055 – Email : renee.aupetit@garant-cndp.fr

Nathalie Durand – Tél +33 672 925 991 – Email : nathalie.durand@garant-cndp.fr

ou

assisessociales@assemblee-afe.fr

INTRODUCTION

Les assises de la protection sociale pour les Français de l'Etranger ont démarré le 10 mars 2025 et vont se poursuivre jusqu'au 10 octobre prochain. Il s'agit d'écouter les personnes concernées par la protection sociale des Français à l'étranger

Les débats d'initiatives locales se dérouleront jusqu'au 15 septembre 2025.

La parole vous est donnée, chacun(e) peut participer en émettant un avis, en proposant des améliorations ou des solutions...

C'est pour l'ensemble de ces raisons qu'il est important que la participation à cette concertation soit la plus large possible, afin que les choix portés à l'issue de ces Assises de la protection sociale des Français de l'Etranger reflètent les préférences collectives des citoyennes et citoyens qui y ont contribué.

Le **kit du participant pour organiser le Débat d'initiative Locale (DIL)** a pour objectif principal de rendre des groupes de personnes (particuliers ou personnes morales) autonomes pour débattre de la protection sociale des Français de l'Etranger dans le cadre des Assises, et de transmettre leurs conclusions à l'Assemblée des Français de l'Etranger via un formulaire en ligne (<https://www.assemblee-afe.fr/les-assises-de-la-protection-sociale/participer-et-contribuer-aux-assises/>).

Ce dispositif permet de **démultiplier les rencontres** et d'impliquer activement les acteurs locaux en leur donnant la possibilité d'organiser leurs propres débats. En partageant cette capacité d'organisation, le kit favorise l'appropriation du débat par des structures diverses tout en intégrant les **spécificités des territoires** et des contextes locaux.

Il vise ainsi à garantir une **participation citoyenne active** et permet à des groupes de débattre de manière autonome en maintenant un lien direct avec le comité d'organisation des Assises de la



ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE

10 mars - 10 octobre 2025

Assemblée des Français de l'étranger

protection sociale des Français de l'Etranger. Les garants recueilleront les résultats qui seront intégrés dans le bilan intermédiaire qui servira de base à l'élaboration des propositions et recommandations pour alimenter la conférence de consensus. Cette méthode encourage une meilleure **présentation des enjeux locaux** et un dialogue proche des préoccupations des participantes et participants.

Votre voix compte, que vous participiez à une séance officielle ou que vous organisiez votre propre discussion : tous les points de vue sont pris en compte pour enrichir les Assises et guider les décisions finales.

Le kit comprend des informations et des outils pour bien organiser le débat d'initiative locale, pour bien comprendre le cadre de ce débat :

- La CNDP, qu'est-ce que c'est ?
 - Pourquoi faire un débat d'initiative locale ?
 - Qu'est-ce que c'est, un débat d'initiative locale ?
 - Le dossier d'information
 - Qui peut organiser un débat d'initiative locale ?
 - Comment organiser un débat d'initiative locale ?
 - Contacts utiles pour poser vos questions
-
- **La CNDP, qu'est-ce que c'est ?**

La Commission nationale du débat public (CNDP), en tant qu'autorité administrative indépendante, garantit le droit d'information et de participation du public pour tout projet qui a un impact sur l'environnement. Dans le cadre des Assises de la protection sociale des Français de l'Etranger, le comité d'organisation souhaite démultiplier ses outils de participation, pour permettre à chacune et à chacun de s'exprimer sur les sujets associés à la protection sociale des Français de l'Etranger. C'est pourquoi L'Assemblée des Français de l'Etranger a sollicité la CNDP pour l'organisation des Assises de la protection sociale des Français de l'Etranger.

- **Pourquoi faire un Débat d'Initiative Locale (DIL) ?**

Le DIL permet aux entreprises, organismes professionnels, associations, collectifs d'associations ou d'élus, organismes consulaires, collectivités territoriales, collectifs, citoyens, d'organiser eux-mêmes des discussions sur la protection sociale des Français de l'Etranger, en s'appuyant sur les outils et les ressources fournies par le kit et/ ou le site internet (<https://www.assemblee-afe.fr/les-assises-de-la-protection-sociale/>).

Cette méthode permet d'adapter le débat aux réalités locales en garantissant la transmission des conclusions, via le formulaire du site internet (<https://www.assemblee-afe.fr/les-assises-de-la-protection-sociale/participer-et-contribuer-aux-assises/>), au comité d'organisation des Assises de la protection sociale des Français de l'Etranger.



ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE

10 mars - 10 octobre 2025

Assemblée des Français de l'étranger

- Les **organiseurs sont libres** d'adapter la structure du débat à leurs besoins, qu'il s'agisse de discussions en plénière ou en petits groupes.
- Les **participants signalent leur initiative** au comité d'organisation en remplissant le formulaire (<https://www.assemblee-afe.fr/les-assises-de-la-protection-sociale/participer-et-contribuer-aux-assises/>) « **Formulaire pour enregistrer votre débat** », voir l'**annexe 4 du document**. Le kit propose **des thématiques** pour guider les discussions et aider les participants à structurer leurs réflexions autour des grands thèmes de la protection sociale des Français à l'Étranger.
- **Un Débat d'Initiative Locale (DIL), qu'est-ce que c'est ?**

Un **DIL** est un temps d'échanges que chacun peut organiser sur les trois thèmes proposés ou des thèmes associés aux Assises de la Protection Sociale des Français de l'Étranger. Il donne la priorité à l'expression citoyenne. Ce DIL doit être transparent et participatif.

Un débat d'initiative locale a pour objectifs de :

- **Identifier :**
 - Les constats et diagnostics de la situation locale ;
 - Les visions de la société portées par les participants et les objectifs à atteindre selon eux.
- **Produire :**
 - Des solutions aux problèmes posés par l'état des lieux.
- **Formaliser :**
 - Un compte-rendu du débat d'initiative locale lisible, fidèle et exploitable qui respecte les principes du débat (modèle de compte-rendu en annexe 3 et à télécharger sur la plateforme numérique du site internet : <https://www.assemblee-afe.fr/les-assises-de-la-protection-sociale/>)
- **Qui peut organiser un débat d'initiative locale ?**

Chaque citoyenne, citoyen français établi hors de France ou non peut organiser un débat d'initiative locale.

Les parlementaires et les Conseillers des Français de l'étranger sont tout particulièrement désignés pour organiser ces débats. Les partenaires des Assises peuvent aussi les organiser.



ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE

10 mars - 10 octobre 2025
Assemblée des Français de l'étranger

- **Comment organiser votre débat d'initiative locale ?**

- a. **Inscrire votre réunion sur le site internet**

Vous devez inscrire en ligne votre débat d'initiative locale **10 jours minimum avant sa tenue**.

Il conviendra de renseigner les informations suivantes :

- Vos coordonnées (nom, prénom, adresse email, numéro de téléphone),
- Le lieu, la date et l'heure,
- Le débat est-il ouvert à tout public ou est-il à caractère réservé (par exemple, réservée aux membres d'une association, d'une école française, etc.).

Votre débat sera mentionné sur le blog des Assises de la Protection Sociale des Français de l'étranger.

- b. **Choisir un thème**

Les thèmes des Assises de la Protection Sociale des Français de l'Etranger ont été proposés par le Gouvernement. Vous êtes néanmoins libres d'aborder tout autre sujet qui vous semblerait, à vous et aux participants, utile ou intéressant, en lien direct avec l'un des thèmes.

Pour rappel, la lettre de saisine du Ministre délégué aux Français de l'étranger, les Assises devront :

“Dresser un état des lieux des dispositifs d'aides sociales existants au profit de nos compatriotes établis à l'étranger, et d'autre part, de formuler des propositions sur les améliorations qui pourraient être apportées.”

Pour rappel, le Ministre d'ajouter :

“Cette évolution doit se faire dans le contexte budgétaire contraint qui s'impose à l'ensemble des politiques publiques et dans l'objectif de redressement des finances publiques poursuivi par le Gouvernement.”



ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE

10 mars - 10 octobre 2025

Assemblée des Français de l'étranger

Les thèmes des Assises de la Protection sociale des Français de l'étranger sont :

- Les aides à la scolarité : bourses scolaires ou aides au financement des accompagnants des élèves en situation de handicap.
- Les aides sociales directes (allocation de solidarité, allocation à durée déterminée, secours mensuel spécifique enfant, secours occasionnel, allocation enfant et adulte handicapé) et indirectes (dispositif de subvention aux organismes locaux d'entraide et de solidarité) afin qu'elles soient à la fois plus efficaces, mieux ciblées et plus adaptées aux besoins.
- Le fonctionnement de la Caisse des Français de l'étranger, afin de lui permettre d'assurer pleinement et de façon pérenne sa mission de service public relative à la couverture des risques *Santé* de ses adhérents.

Vous pouvez combiner ces thèmes et/ou choisir des sous-thèmes.

c. Inviter et mobiliser

Assurez-vous de la publicité du débat d'initiative locale, en relayant le mieux possible les informations sur cet événement auprès de votre communauté.

Pour inviter et informer un maximum de personnes, vous pouvez :

- Envoyer des invitations à vos amis, vos voisins, vos collègues, vos associations, etc. (voir proposition de courrier dans le kit- Annexe 6) et faire circuler l'information sur les réseaux sociaux, bouche-à-oreille, etc. Pensez à indiquer la durée de la réunion sur l'invitation.
- Faire passer l'information auprès des médias des Français de l'étranger que vous connaissez.
- Demander aux partenaires associatifs de votre ville / pays de relayer les informations relatives à votre débat.

d. Choisir et aménager un lieu



ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE

10 mars - 10 octobre 2025

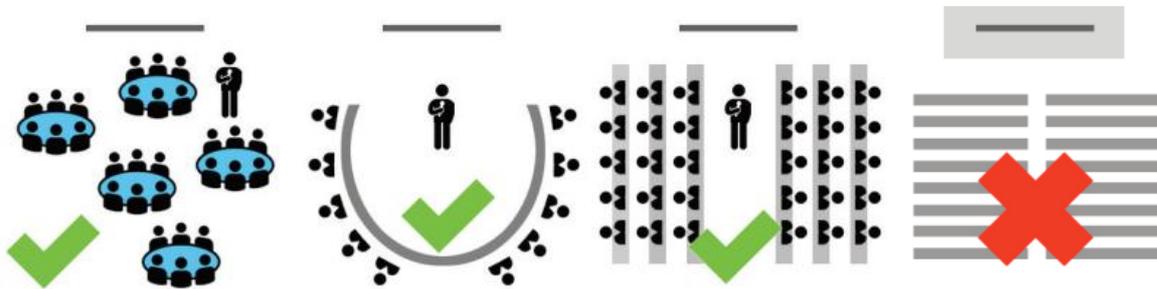
Assemblée des Français de l'étranger

Nous savons qu'il n'est pas toujours facile de se réunir à l'étranger, mais vous pouvez par exemple organiser ce débat dans un lieu emblématique de la communauté française (un café, un restaurant, une école, une Alliance Française, un Institut Français, dans les locaux d'une association française, etc.) ou chez un particulier.

Pour des raisons de sécurité, la mise à disposition de locaux diplomatiques dépend des conditions d'accueil de chaque poste consulaire dans les pays de résidence.

Nous vous conseillons d'opter pour une disposition de la salle permettant le dialogue et l'égalité entre tous les participants.

Aussi, voici quelques conseils sur la façon dont l'espace peut être organisé :



Avant la réunion, pensez au numérique et proposez aux participants de prendre connaissance des contenus mis à disposition du grand public pour les Assises (dossier d'information, contenus téléchargeables sur le site internet <https://www.assemblee-afe.fr/les-assises-de-la-protection-sociale/>).

Si l'organisateur souhaite faire des captations de son, d'images ou réaliser des vidéos, il lui appartient de recueillir au préalable l'accord des participants.

- **Comment animer votre débat ?**

Les organisateurs de débats d'initiative local ne sont pas des représentants du Gouvernement.

L'animation doit être neutre. Aucune position ou opinion ne doit être favorisée. La parole doit circuler. Personne ne doit se l'approprier.



ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE

10 mars - 10 octobre 2025

Assemblée des Français de l'étranger

Si les participants sont nombreux, nous vous conseillons d'alterner les temps de dialogue en sous-groupes, puis un retour pour la restitution tous ensemble.

Si vous avez besoin de conseils, n'hésitez-pas à solliciter un des garants de la Commission Nationale du Débat Public. Il vous accompagnera au mieux pour vous aider à organiser votre débat d'initiative locale. Pour nous joindre :

Jean-Michel Alonzeau

Tél. + 596 696 813 773

Mail : jean-michel.alonzeau@garant-cndp.fr

Renée Aupetit

Mail : renee.aupetit@garant-cndp.fr

Tél : + 262 692254055

Nathalie Durand

Mail : nathalie.durand@garant-cndp.fr

Tél : +33 6 72 92 59 91

Des déroulés pratiques d'animation de réunion sont à votre disposition en annexe 2. Ils décrivent de manière précise comment vous pouvez mener votre débat.

a. Introduction de votre débat

L'organisateur présente :

- Le déroulé de la séance ;
- Les règles du débat (l'organisateur lira la charte aux participants en préambule des débats, cf. annexe 1) ;
- La méthode que vous avez choisie (par exemple, sous-groupes, puis tous ensemble, etc.) ;
- Les thèmes qui seront abordés, en rappelant que les participants peuvent se sentir libres d'intervenir sur les sujets qui les intéressent directement liés à la protection sociale des Français de l'Etranger ;
- Les modalités de restitution, en précisant que vous ferez un compte-rendu pendant et/ ou après la réunion. Vous pouvez demander, parmi les participants, un volontaire disponible pour prendre des notes et rédiger le compte-rendu. Pour faciliter la prise de note, il est souhaitable que le rapporteur soit une personne différente de l'animateur.

b. Les premiers échanges

Invitez les participants à exprimer librement et courtoisement leurs constats et diagnostics sur le thème choisi (attentes, ressentis, interrogations, etc.).



ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE

10 mars - 10 octobre 2025

Assemblée des Français de l'étranger

c. Production

Sentez-vous libre de choisir le type d'animation qui vous semblera le plus approprié pour permettre au débat de produire des propositions concrètes.

Nous vous proposons des exemples de travail collectif dans les fiches en annexe 2.

d. Conclusions de la réunion

Si vous avez travaillé en sous-groupes, il est important de réunir à nouveau tous les participants afin de valider les constats et propositions qui ont été évoqués.

Un moment final de restitution collective est très important pour conclure le débat.

- **Comment rendre compte de votre Débat d'Initiative Locale (DIL) ?**

Un compte-rendu est obligatoirement rédigé pour que vos avis soient pris en compte dans les recommandations des Assises de la Protection sociale des Français de l'étranger. Pour cela, un formulaire est mis à disposition en ligne (il est présenté en annexe 3 de ce document).

Votre compte-rendu doit être fidèle aux échanges du débat et rendre compte de toutes les discussions. Ainsi, toutes les prises de position, les propositions, les arguments majoritaires comme minoritaires doivent apparaître. Au-delà du compte rendu complet, vous pouvez utiliser des mots clés, synthétiques....

Pour faciliter la restitution des échanges

- Au fil des échanges, le rapporteur prend des notes pour l'ensemble du groupe ;
- Le groupe valide collectivement les notes prises par le rapporteur à la fin du débat en guise de conclusion ;
- Chaque sous-groupe restitue son travail aux autres groupes en s'appuyant sur les notes prises ;
- Synthèse de l'ensemble des notes par l'animateur dans le compte rendu final de restitution ;
- Etc.

Vous devez déposer le compte-rendu sur le site internet (<https://www.assemblee-afe.fr/les-assises-de-la-protection-sociale/participer-et-contribuer-aux-assises/>) ou l'envoyer par courriel le plus rapidement possible après votre débat à l'adresse email suivante (assisessociales@assemblee-afe.fr). Vous recevrez un accusé de réception des organisateurs des Assises.



ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE

10 mars - 10 octobre 2025

Assemblée des Français de l'étranger

Nous vous invitons à diffuser aux participants le lien où ils retrouveront votre compte-rendu sur la plateforme des Assises.

En complément du compte rendu, vous pouvez aussi nous envoyer une vidéo et/ou des photos de votre débat d'initiative locale (attention au droit à l'image), éventuellement la retranscription écrite intégrale des échanges (verbatim).

Contacts :

Site internet des Assises : <https://www.assemblee-afe.fr/les-assises-de-la-protection-sociale/>

Personnes du comité d'organisation :

Les garants de la CNDP

- Jean-Michel ALONZEAU - jean-michel.alonzeau@garant-cndp.fr
- Renée AUPETIT – renee.aupetit@garant-cndp.fr
- Nathalie DURAND – nathalie.durand@garant-cndp.fr

Récapitulatif des conditions pour que votre débat d'initiative locale soit bien pris en compte :

1. Inscription dans les délais impartis et communication sur l'évènement
2. Respect des principes du débat énoncés dans la charte
3. Envoi du compte rendu à l'équipe des Assises <https://www.assemblee-afe.fr/les-assises-de-la-protection-sociale/participer-et-contribuer-aux-assises/>

**Nous vous souhaitons un excellent débat d'initiative locale
et de riches échanges !**



ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE

10 mars - 10 octobre 2025

Assemblée des Français de l'étranger

Annexe 1

CHARTRE DES ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE DES FRANCAIS DE L'ETRANGER

Principes & règles du jeu

Pour que votre réunion s'inscrive dans le cadre des Assises de la Protection Sociale des Français de l'étranger, vous vous engagez à respecter les principes suivants :

- **Le pluralisme et l'inclusion**
 - Les débats doivent être ouverts à toute personne désirant y participer.
 - Nous vous encourageons fortement à permettre l'expression d'opinions variées et contradictoires en évitant toute exclusion.
- **La neutralité de l'animateur du débat**
 - L'animateur ne doit pas prendre parti pour tel ou tel raisonnement, proposition ou avis mais s'inscrire dans une position neutre vis-à-vis des participants.
 - La même recommandation est faite pour le rapporteur : reprendre les propos sans les transformer.
- **L'argumentation**
 - Toutes les prises de position, tous les points de vue sont recevables, à condition d'être argumentés : « je pense cela, parce que... »
 - Tous les propos peuvent être entendus, à l'unique exception des insultes et des attaques sur la personne, son âge, son physique, son handicap, ses origines réelles ou supposées, ses orientations spirituelles ou sexuelles. Les propos à caractère sexiste, homophobe, antisémite, raciste, ou tout autre propos tombant sous le coup de la loi, ne doivent pas être tolérés.
 - Les prises de parole doivent être précises et concises afin que tous les participants puissent s'exprimer, dire qui on est, d'où l'on parle.
- **L'égalité**
 - Chaque personne (élu, décideur ou citoyen) a le même droit à la parole et ses arguments sont considérés avec la même attention. Les avis minoritaires ne sont pas écartés. La parole de chacun compte.



ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE

10 mars - 10 octobre 2025

Assemblée des Français de l'étranger

Annexe 2 **EXEMPLES METHODOLOGIQUES**

Vous êtes libre de choisir le type d'animation qui vous semblera le plus approprié pour mener à bien l'étape de production de propositions concrètes et réalisables.

Nous vous proposons quelques exemples de méthodologie de travail collectif.

1. Recommandations préalables

Les Assises ayant pour vocation de faire émerger des propositions de solutions, nous vous recommandons d'adopter une formulation commençant par :
« Comment pourrions-nous... ? ».

Par exemple : *comment pourrions-nous améliorer la couverture santé des Français de l'étranger ?*

Vous pouvez choisir un thème général et prévoir, au début de séance, un moment dédié à la définition et au choix des thèmes de travail par les participants eux-mêmes (voir le mode d'emploi des débats d'initiatives locales).

Si, par exemple, vous organisez un débat sur un thème générique « *Comment pourrions-nous améliorer la Protection Sociale des Français de l'étranger ?* », vous pouvez prendre du temps avec les participants pour qu'ils précisent des sous-thèmes (Santé, maladies, prévention, hospitalisation, aides aux enfants handicapés, etc.). Ce n'est pas une étape obligatoire ni indispensable, mais elle permet de mieux structurer vos tables de travail ainsi que la restitution que vous ferez de vos échanges.

Pensez également à vérifier que tous les participants comprennent la même chose lorsqu'un concept un peu abstrait ou technique est employé.

2. Rappeler les règles générales

1. Bienveillance, écoute et accueil respectueux

Entre toutes les personnes présentes, à la tribune comme en salle.

2. Des propos argumentés et compréhensibles pour toutes et tous

Seuls les points de vue argumentés alimentent le débat et son compte rendu;
Veiller à avoir un langage simple et non technique.



ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE
10 mars - 10 octobre 2025
Assemblée des Français de l'étranger

3. Concision & respect des temps de parole

Au sein des groupes (respect des règles du jeu) ;
 Lors des temps d'échanges (1mn30 environ par personne) ;
 Priorité à ceux et celles qui ne se sont pas encore exprimés.

3. Ateliers participatifs

ÉTAPES	DURÉE
<p>1. Présentation des objectifs du Débat d'Initiative Locale et de son déroulement</p> <p>Les participants sont répartis par table composée de 5 à 8 personnes.</p> <p>L'animateur indique que chaque table doit désigner son propre animateur et son rapporteur, qui s'appuieront sur le matériel fourni pour organiser le travail à chaque table.</p>	<p>15 minutes</p>
<p>2. Présentation des participants</p>	<p>15 minutes</p>
<p>3. Générer des idées</p> <p>Chaque participant (ou binôme de participants) dispose de 2 post-it pour indiquer ce que lui évoque/inspire le thème (travail individuel et silencieux). Il est souhaitable de noter un mot ou une idée, mais pas de rédiger des phrases.</p> <p>Chaque participant (ou binôme de participants) partage ses post-it avec les autres membres de la table, en expliquant ce qu'il met derrière le mot choisi. Les post-it sont donc progressivement mis en commun, ce qui permet d'opérer au fur et à mesure des regroupements thématiques.</p> <p>Le groupe décide un ordre de priorité pour traiter les thèmes identifiés. Attention aux personnes qui monopolisent la parole, ne pas hésiter à rappeler que d'autres veulent s'exprimer.</p>	<p>5 minutes</p> <p>20 minutes</p> <p>5 minutes</p>



ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE
10 mars - 10 octobre 2025
Assemblée des Français de l'étranger

ÉTAPES	DURÉE
<p>4. Identifier les défis</p> <p>Dans l'ordre des thèmes définis à l'étape 3, le groupe cherche collectivement à formuler les problèmes et défis qui se posent, en s'interrogeant par exemple sur ce qui empêcherait la réalisation des solutions, propositions...</p> <p>Cette étape s'arrête au bout de 30 minutes, même si tous les thèmes identifiés à l'étape 3 n'ont pu donner lieu à l'identification de problèmes ou défis. Cela signifiera que, collectivement, le groupe a ressenti le besoin de passer plus de temps sur des thèmes plus prioritaires.</p> <p>Mais le travail réalisé à l'étape 3 n'est pas perdu car tous les thèmes identifiés seront restitués.</p>	<p>30 minutes</p>
<p>5. Chercher collectivement des solutions</p> <p>Sur chaque défi identifié à l'étape 4, les participants proposent des solutions concrètes et réalisables, en indiquant leurs arguments.</p> <p>L'animateur de table veille à conserver un temps suffisant pour que tous les défis identifiés trouvent chacun au moins une solution.</p> <p>Le groupe détermine pour tous les défis confondus, les solutions les plus importantes et/ou urgentes à mettre en œuvre.</p>	<p>30 minutes</p>
<p>Alternative pour les étapes 4 & 5</p> <p>Au lieu de procéder en 2 étapes distinctes et séquentielles pour identifier tous les défis puis, sur chaque défi, rechercher des solutions, certains groupes préféreront faire évoluer leur travail en identifiant un défi et directement les solutions associées, puis en recommençant avec un nouveau défi et les solutions associées, et ainsi de suite.</p> <p>Le temps de travail « défis / solutions » est dans tous les cas d'une heure.</p>	<p>1 heure</p>



ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE
10 mars - 10 octobre 2025
Assemblée des Français de l'étranger

ÉTAPES	DURÉE
<p>6. Partage des productions avec les autres tables de travail</p> <p>Le rapporteur de chaque table présente à l'ensemble des participants les défis et solutions identifiés à sa table, ainsi que les 3 solutions prioritaires choisies par le groupe.</p> <p>Ensuite, l'ensemble des participants peuvent débattre des propositions formulées et exprimer leurs arguments et contre-arguments.</p>	30 minutes
<p>7. Clôture</p> <p>L'organisateur rappelle la finalité du débat et des contributions en précisant où elles seront envoyées et comment elles seront traitées.</p> <p>Il invite les participants à organiser d'autres débats d'initiative locale dans ce format, ainsi qu'à s'exprimer également via le site internet des Assises.</p>	

4. Exemples d'animation

- 4.1 - Carrés à idées

Ce processus consiste à produire, à partir des points de vue individuels, une carte collective sur une question donnée.

Chaque membre (ou chaque binôme) d'un petit groupe (10 à 15 personnes maximum) reçoit 3 post-it et un feutre. L'animateur pose une question assez large et chacun écrit ses réponses sur ses post-it avec des phrases courtes et lisibles de loin (une seule idée par post-it).

A l'issue de ce temps, chacun vient à son tour lire puis « coller » son post-it sur un grand papier au mur. Il/elle positionne son post-it à proximité des autres post-it déjà collés et portant sur des idées proches. Il/elle peut aussi repositionner les post-it déjà collés par les autres participants.



ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE

10 mars - 10 octobre 2025

Assemblée des Français de l'étranger

Ainsi par rapprochement, les idées forment des paquets, comme des continents sur une carte. Ce plan des idées permet de dresser un panorama des sujets, de repérer les convergences de vues dans le groupe. L'animateur peut ensuite dessiner plus précisément sur la carte et nommer les « paquets » de post-it.

Cette technique convient pour répondre à tout type de question ouverte : « quels problèmes sont les plus criants sur notre territoire ? », « quelles solutions pour améliorer la couverture Santé ? » « Que proposons-nous pour favoriser le tiers-payant hospitalier ? », etc. Le résultat est visuel : c'est la photo du plan construit collectivement.



4.2 - Le café débat

Le principe de cet outil est de créer un instant de partage, de communication entre les participants.

On installe plusieurs tables avec une grande feuille (format « paperboard ») et un feutre au milieu. On attribue à chaque table un thème ou une question différente.

On divise le groupe en petits groupes qui vont chacun travailler pendant un temps défini (10 à 15 minutes) autour d'une table pour répondre collectivement à la question posée. Chaque petit groupe se met d'accord sur les propositions, contributions qu'il inscrit sur la feuille.

Une fois que chaque groupe a inscrit un nombre défini de points, les participants se séparent pour former des nouveaux groupes à d'autres tables thématiques, afin de recommencer l'opération, autant de fois qu'il y a de tables.

Les participants peuvent ajouter des contributions ou bien compléter et/ou émettre des avis sur celles de leurs prédécesseurs.



ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE

10 mars - 10 octobre 2025

Assemblée des Français de l'étranger

A la fin, chaque participant est passé par toutes les tables et a participé à une discussion sur chaque thème, mais avec des personnes différentes à chaque fois.

On affiche les feuilles sur un mur afin de débattre du contenu de ces feuilles, le valider voire voter ou hiérarchiser les idées.

4.3- Sur le matériel à prévoir

- Mobilier pour installer les participants : tables, chaises, etc. ;
- Matériel de prise de notes collective : paperboard ou tableau ;
- Matériel pour écrire : brouillons, feutres, stylos, etc. ;
- Matériel de projection : vidéoprojecteur, écran et enceintes pour le son.

Pour en savoir plus, consultez le catalogue de la participation : Méthodes et outils | CNDP [Méthodes et outils](#) | CNDP



ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE
10 mars - 10 octobre 2025
Assemblée des Français de l'étranger

Annexe 3

FORMULAIRE POUR LE COMPTE-RENDU DU DEBAT D'INITIATIVE LOCALE
Compte-rendu du débat d'initiative locale

ORGANISATEUR	
Nom :	
Prénom :	
Qualité :	Citoyen, élu, association ou précisez.
Pays de résidence :	
Circonscription :	
Coordonnées (email & téléphone) :	
INFORMATIONS SUR LA RÉUNION	
Lieu :	
Date :	
Nombre de participants :	
Indiquer si le débat a été ouvert à tous ou réservé à des membres, adhérents (précisez)	
Je déclare avoir respecté les principes de la charte des Assises de la Protection sociale des Français de l'étranger. Signature de l'organisateur	



ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE
10 mars - 10 octobre 2025
Assemblée des Français de l'étranger

Compte rendu		
Quels thèmes avez-vous abordé ?		
Thème 1		
Thème 2		
Thème 3		
Thème 4		
Quelles sont vos recommandations prioritaires ?		
Recommandation 1		
Recommandation 2		
Recommandation 3		
Tous les participants sont-ils d'accord avec les recommandations ?	Oui	Non
Quels sont les 3 principaux points d'accord et de désaccord éventuels ?		
Accord 1		
Accord 2		
Accord 3		
Désaccord 1		
Désaccord 2		
Désaccord 3		

Vous pouvez ajouter d'autres éléments (verbatim, photos ou vidéos).



ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE
10 mars - 10 octobre 2025
Assemblée des Français de l'étranger

Il est préférable de remplir ce formulaire en ligne sur : <https://www.assemblee-afe.fr/les-assises-de-la-protection-sociale/participer-et-contribuer-aux-assises/>

Si vous n'avez pas cette possibilité, rédigez le compte-rendu en version numérique et renvoyez-le par courriel à :

assisessociales@assemblee-afe.fr



ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE
10 mars - 10 octobre 2025
Assemblée des Français de l'étranger

Annexe 4
FORMULAIRE POUR L'ANNONCE DU DEBAT D'INITIATIVE LOCALE
 Annonce du débat d'initiative locale

Formulaire pour enregistrer votre Débat d'initiative locale	
ORGANISATEUR	
Nom :	
Prénom :	
Qualité :	Citoyen, élu, association ou précisez.
Organisation :	Nom de l'association, Conseil consulaire ou précisez
Pays de résidence :	
Circonscription :	
Coordonnées (email & téléphone) :	
APPUI POUR PREPARER LE DEBAT D'INITIATIVE LOCALE	
Contacts Garant(e)s :	
Jean-Michel Alonzeau – Tél. +596 696 813 773 – Email : jean-michel.alonzeau@garant-cndp.fr	
Renée Aupetit - Tél. +262 6 92 25 40 55 -Email : renee.aupetit@garant-cndp.fr	
Nathalie Durand - Tél. +33 6 72 92 59 91 - Email : nathalie.durand@garant-cndp.fr	
INFORMATIONS SUR LA RÉUNION	
Lieu :	
Date :	
Adresse :	
Comment contacter l'animateur de la réunion ? (Mail, site Internet, téléphone)	



ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE
10 mars - 10 octobre 2025
Assemblée des Français de l'étranger

Annexe 4
FORMULAIRE POUR L'ANNONCE DU DEBAT D'INITIATIVE LOCALE
Annonce du débat d'initiative locale

Thème principal de la réunion	
Réunion ouverte au public	OUI / NON (case à cocher)
Si non, merci de dire qui sera le public	
En enregistrant ces informations, je m'engage à ensuite transmettre un compte-rendu de réunion aux organisateurs des Assises de la Protection Sociale des Français de l'étranger	Oui, je m'y engage (case à cocher)

Il est préférable de remplir ce formulaire en ligne sur : <https://www.assemblee-afe.fr/les-assises-de-la-protection-sociale/participer-et-contribuer-aux-assises/>

Si vous n'avez pas cette possibilité, rédigez l'annonce en version numérique et renvoyez-le par courriel à :

assisessociales@assemblee-afe.fr



ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE
10 mars - 10 octobre 2025
Assemblée des Français de l'étranger

Annexe 5

COURRIER POUR L'ENVOI DU KIT POUR LE DEBAT D'INITIATIVE LOCALE

Objet: Débat d'Initiative Locale (DIL) - "les Assises de la protection sociale des Français de l'Etranger"
To : acteur
CC:

"Quelle protection sociale des Français de l'Etranger pour demain ?" C'est la question qui est posée aux Françaises, Français de l'étranger et plus largement au grand public jusqu'au 15 septembre 2025.

A l'attention de NOM DE LA STRUCTURE

Madame, Monsieur,

L'Assemblée des Français de l'Etranger est heureuse de vous partager le kit du participant sur les assises de la protection sociale des Français de l'Etranger

Du 10 mars au 10 octobre 2025, l'Assemblée des Français de l'Etranger organise une concertation internationale "les Assises de la protection sociale des Français de l'Etranger".

Ces Assises s'articuleront autour de trois thématiques principales :

- Les aides à la scolarité (Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger et accompagnement des élèves en situation de handicap) ;
- Les aides sociales directes et indirectes : le soutien aux Organismes Locaux d'Entraide et de Solidarité (OLES) ;
- L'avenir de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE).

Du 10 mars au 10 octobre 2025, l'Assemblée des Français de l'Etranger, vous invite à **faire vivre ce débat chez vous, dans votre** entreprise, organisme professionnel, association, collectif d'association ou d'élus, organisme consulaire, collectivité territoriale, collectif, association, collège lycée, citoyen, etc., grâce au **Kit du Débat du participant pour organiser votre Débat d'Initiative Locale (DIL)**.

Chacune et chacun est invité.e à organiser son propre temps de débat. Avec ce kit, vos échanges sur la protection sociale des Français de l'Etranger pourront être pris en compte dans le compte-rendu du bilan des garants de la CNDP et des actes des assises de la protection sociale des Français de l'Etranger.

Ce Kit, en pièce jointe, se compose de :



ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE

10 mars - 10 octobre 2025
Assemblée des Français de l'étranger

- *La CNDP, qu'est-ce que c'est ?*
- *Pourquoi faire un débat d'initiative locale ?*
- *Qu'est-ce que c'est, un débat d'initiative locale ?*
- *Qui peut organiser un débat d'initiative locale ?*
- *Comment organiser débat d'initiative locale ?*
- *Contacts utiles pour poser vos questions*

Pour vous aider sur le contenu de votre rencontre, vous pouvez télécharger le dossier d'information sur le site internet des Assises au lien suivant (<https://www.assemblee-afe.fr/les-assises-de-la-protection-sociale/>).

Vous pourrez déposer les comptes-rendus de vos échanges au lien suivant (lien internet)
Si vous ne pouvez pas accéder au site internet des Assises de la protection sociale des Français de L'Etranger. Un format Word A4 vous est proposé qui est à envoyer par email à l'adresse suivante assises

.Si vous souhaitez faire participer votre entreprise, organisme professionnel, association, collectif d'association ou d'élus, organisme consulaire, collectivité territoriale, collectif, association, collègue lycée, citoyens, veuillez nous indiquer l'annonce (voir Annexe 5) de votre débat d'initiative locale au lien suivant (<https://www.assemblee-afe.fr/les-assises-de-la-protection-sociale/participer-et-contribuer-aux-assises/>).

Les garant(e)s de la Commission Nationale du Débat public se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les réponses et toute l'aide nécessaire à la réalisation de ce débat d'initiative locale.

Contacts Garantes

- Jean-Michel Alonzeau
Tél. + 596 696 813 773
Email : jean-michel.alonzeau@garant-cndp.fr
- Renée Aupetit
Tél. +262 6 92 25 40 55
Email : renee.aupetit@garant-cndp.fr
- Nathalie Durand
Tél. +33 6 72 92 59 91
Email : nathalie.durand@garant-cndp.fr



ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE
10 mars - 10 octobre 2025
Assemblée des Français de l'étranger

Retrouvez toutes les ressources en ligne sur le site des Assises de la protection sociale des Français de l'Etranger.

Avec nos remerciements,
Cordialement,